

Mardi 31 janvier 2017

**Contact presse
Emilie Gobert**

Ifce - Haras national de Saintes
2 avenue Jourdan
17100 Saintes
+33 (0)6 22 00 28 13

emilie.gobert@ifce.fr
www.ifce.fr

L'Ifce au service d'une stratégie commune pour la filière équine

L'Etat a réuni les représentants de la filière équine afin de définir une stratégie commune visant à relancer l'économie de ce secteur. L'Ifce participe à la démarche à travers son expertise économique et les travaux menés dans le cadre du « comité filière ». A travers cette démarche, les ministres confortent l'Ifce dans son rôle d'appui à la filière.

L'expertise de l'Ifce pour accompagner la mise en place d'un contrat de filière

"Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, Christian Eckert, secrétaire d'État chargé du Budget et des Comptes publics et Thierry Braillard, secrétaire d'État chargé des Sports ont réuni le 11 janvier 2017 les représentants de la filière équine" indique un communiqué du ministère de l'agriculture, ainsi que Gérard Rameix, le président de ce comité filière. Cette réunion a permis d'identifier des pistes de développement économique pour la filière confrontées depuis quelques années à une crise. Trois groupes de travail ont été mis en place : la relance de l'économie des courses, qui se concentrera sur la relance des paris et la modernisation de l'organisation de l'institution des courses ; les perspectives financières du secteur (rentabilité et modes de financement des différentes activités) ; la compétitivité des entreprises et la structuration de la filière équine. L'Ifce contribuera aux travaux des groupes en apportant son expertise sur l'économie, la formation, l'emploi, les marchés. Ces travaux aboutiront à la définition d'un contrat de filière, précisant les objectifs communs pour la filière à court, moyen et long terme. Une réunion se tiendra en mars 2017 pour mesurer l'avancée des travaux.

Le comité filière pour identifier et anticiper les évolutions de la filière

Les discussions et réflexions, lors de la réunion du 11 janvier, se sont appuyées sur les travaux menés dans le cadre du comité filière. Mis en place en 2016 par l'Ifce et présidée par M. Gérard Rameix, cette instance de concertation institutionnelle réunit les représentants des différentes familles qui composent cette filière : les maisons mères du sport, des courses, des équidés de territoire, la FFE ainsi que les syndicats agricoles et les collectivités locales. Elle a pour objectif d'identifier et anticiper les évolutions du secteur et de son environnement. Elle s'appuie pour cela sur les données et l'expertise dont dispose l'Ifce sur l'économie de la filière à travers la base zootechnique du SIRE et l'observatoire économique.

Accompagner la filière équine, une mission transversale de l'Ifce

Les ministres confortent l'Ifce dans son rôle d'appui à la filière. L'Ifce est en charge d'animer une veille et une réflexion avec l'ensemble des acteurs de la filière pour élaborer un plan stratégique. Il est l'opérateur direct du ministère chargé de l'agriculture pour mettre en oeuvre sa politique de soutien aux acteurs de la filière équine. Il élabore avec des maisons mères de la filière équine un programme de développement. Il participe à la veille réglementaire, notamment au plan européen, au service de l'Etat et des organisations socioprofessionnelles. L'Ifce accompagne enfin les acteurs de la filière à travers ses missions de transfert des savoirs, d'accompagnement du sport de haut niveau, de traçabilité des équidés et de valorisation du patrimoine équestre.